

54 CARREE
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 39 rue de Bezons, 92400 Courbevoie

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 22 FEVRIER 2023**

Le 22 février 2023,
A 9 heures,

Monsieur DEVJE Alla Oud Din, demeurant 60 avenue Gabriel Péri, 95870 Bezons

Désigné en qualité de Président de la société 54 CARREE, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous signature privée le 22 février 2023 à Courbevoie,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Hassanaly Sadesh GOULAMMAHAMADE,
né le 13 août 1980 à Mahajanga (Madagascar),
de nationalité malgache,
demeurant 39 rue de Bezons, 92400 Courbevoie,

Conformément aux dispositions des statuts, **Monsieur Hassanaly Sadesh GOULAMMAHAMADE** disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

Conformément aux statuts, il aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Hassanaly Sadesh GOULAMMAHAMADE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Hassanaly Sadesh GOULAMMAHAMADE percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminés par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'Alla Oud Din', written over a horizontal line.

Le Directeur Général

A blue ink signature, appearing to be 'Hassanaly Sadesh', written over a horizontal line.